

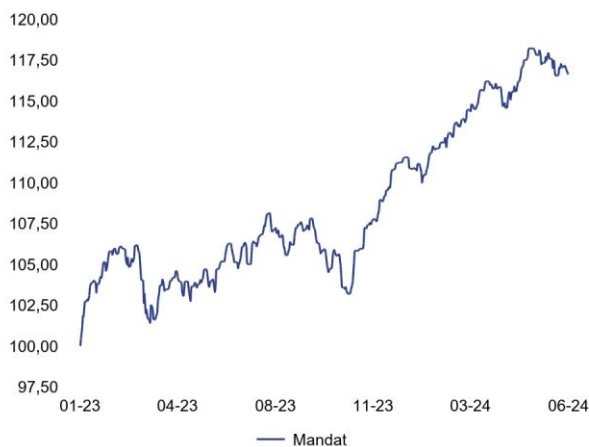
Profil Type Balanced

Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du profil est d'optimiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans, tout en s'efforçant de ne pas dépasser, sur le même horizon, une volatilité annuelle moyenne de 12.5%, par le biais d'une gestion active et discrétionnaire. Le profil sera investi entre 35% et 70% en actions et produits d'actions (y compris via des OPC/ETF entre 20% et 70%) et entre 30% et 65% en OPC/ETF spécialisés dans les produits de taux. Il pourra également être investi dans des OPC alternatifs dans la limite de 20% de l'actif.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



PERFORMANCES MENSUELLES ET ANNUELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,4	1,3	2,4	-0,5	1,5	-0,6							4,5
2023	4,9	0,2	-1,4	0,2	-0,7	2,7	1,9	-0,8	-1,2	-2,1	4,4	3,0	11,5

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances brutes sur un profil type passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les gains du client se verront diminués des frais du FID.

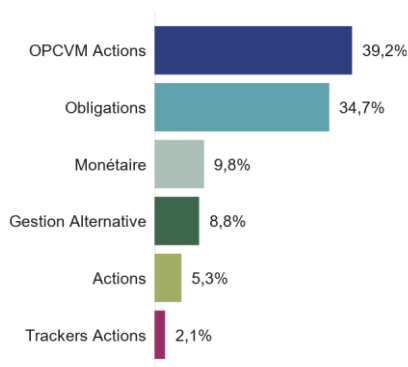
PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-0,62	0,38	4,54	4,54	9,94	-	-	16,62

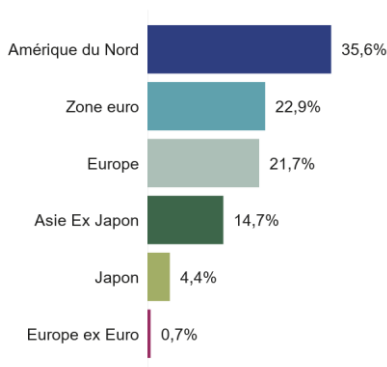
PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 1 an
Mandat	-	-	10,87	5,97

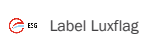
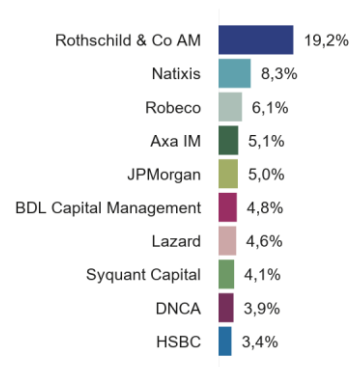
ACTIFS



PAYS (POCHE ACTIONS)



PRINCIPAUX PROMOTEURS (%)



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labélisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources: les sites internet des labels ou les sociétés de gestion)

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable



Portefeuille

Juin 2024

PRINCIPALES POSITIONS (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classe d'actifs	Pays	Poids
RMM Court Terme C		Article 8	Monétaire	Europe	9,8
Ostrum Sri Euro Sovereign-iceu	ISR	Article 8	Oblig. Etat Europe	Europe	6,1
Robeco Qi-l/s-dyn-dur-ih-eur		Article 8	Oblig. Monde	Monde	6,1
Axa Im Fiis-eur Sh Dur H-bi		Article 8	Oblig. Haut Rdt Europe	Europe	5,1
Jpmorgan F-em Mar Lo C D-i H		Article 8	Oblig. Emergent (local)	Pays Emergents	5,0
Bdl Rempart Europe-i		Article 8	LSE Flexible	Europe	4,8
R-co Conviction Credit Euro IC EUR		Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	4,6
Lazard Capital Fi Sri - Sc	ISR	Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	4,6
Helium-helium Performance-a		Article 8	ED Multi Strategy	Monde	4,1
Dnca Invest-archer M/c Eu-si	ISR	Article 8	Actions Europe ex UK	Europe	3,9

Commentaire de gestion

Le MSCI World a continué d'enchaîner les records en juin sur l'espoir que la Fed pourrait procéder à une première baisse de taux dès septembre grâce au repli de l'inflation et aux premiers signes de ralentissement économique aux USA. Lors de son comité monétaire de juin, la Fed a pourtant laissé ses taux directeurs inchangés pour la 7ème fois consécutive, justifiant cette décision par des prévisions d'inflation revues en hausse. Le dilemme de la Fed reste entier, car malgré le maintien des coûts de financement à leurs plus hauts en 20 ans, l'économie américaine reste robuste comme en témoignent la hausse de l'ISM des services, la poursuite des créations d'emplois et la bonne tenue des ventes de détail grâce à l'effet richesse. Cependant, le moral des ménages américains se détériore en raison d'inquiétudes sur leur future situation financière liées à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En zone euro, la BCE, estimant « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » a procédé sans surprise à une première baisse de taux en début de mois malgré des prévisions d'inflation aussi revues à la hausse. Les dernières statistiques en zone euro se sont révélées en deçà des attentes et renforcent néanmoins l'espoir de nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année. Le MSCI World TR gagne ce mois-ci encore 3,35% en euros et progresse de 15,18% depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 TR et le Nasdaq TR montent en effet respectivement de 4,85% et de 7,33% en € durant le mois, toujours tirés par les « 7 Magnifiques » qui gagnent encore 11,01% (Bloomberg Magnificent 7 TR) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. Les actions de la zone euro perdent 2,72% sur le mois (Euro Stoxx TR) principalement sous l'effet de la chute de 6,42% du CAC 40, pire mois depuis juin 2021. Cette contre-performance s'explique par la décision inattendue du Président Macron de convoquer des élections législatives dans le sillage des résultats des élections européennes dont l'issue pourrait avoir des conséquences économiques déléteres au regard de certains des programmes des partis en lice. Les secteurs cycliques ont particulièrement souffert en juin comme l'illustrent les reculs respectifs de 9,22% et de 6,78% des matériaux et des banques tandis que les secteurs défensifs ont limité la baisse : santé -1,60% et télécoms -1,03%. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus de 3,14% début juin à 3,30% en fin de mois, mais surtout le « spread » avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bp pour atteindre 82 bp le 27 juin, du jamais vu depuis 2012. Malgré la baisse de 16 bp des obligations à 10 ans allemandes, les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 1,58% sur le mois (iBoxx Eur Sovereign) et cumulent un retard de 2,13% depuis le début de l'année. Dans ce contexte, nous avons conservé une structure prudente en terme de niveau d'investissement en actions, mais dont le style, notamment sur l'Europe a pesé sur la performance du mandat. Les titres décotés et notamment les banques ont particulièrement souffert de la dissolution surprise annoncée par E. Macron. Nous avons cependant maintenu les positions, compte tenu du caractère très incertain de l'issue du scrutin.



Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	01/01/2023
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gérant :	Marc Terras
Dépositaire :	CM CIC

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par votre assureur à des fins d'information.

Document d'information simplifié destiné exclusivement aux investisseurs de FID Profil de type Balanced. Il ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, les performances sont brutes et ne tiennent pas compte des frais du FID. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion FID et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion FID peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller ou votre assureur afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports FID.

Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant.

Avant tout investissement, il est impératif de lire attentivement la documentation du FID, et plus particulièrement sa section relative aux risques. L'investissement dans un FID n'est pas exempt de risques. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild Co Asset Management, sous peine de poursuites. Édité par Rothschild Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.